

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3317 - MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018

SANTÉ PUBLIQUE

Le CHU de Montréal prêt à apporter un appui technique au CHU de Brazzaville

Un accord de partenariat sur l'assistance technique à long terme a été signé, hier dans la capitale, entre le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville et celui de Montréal au Canada.

Les documents ont été paraphés par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, et la directrice de l'Unité santé internationale du CHU de Montréal, Karina Dubois-Nguyen.

Il est prévu, entre autres, le transfert de connaissances dans les domaines du management hospitalier, du génie biomédical et de la logistique.

Page 6



Echange de paraphes entre Jacqueline Lydia Mikolo et Karina Dubois-Nguyen

REVENDEICATIONS SOCIALES

La Fétrasseic préoccupée par la situation des enseignants



Les participants à l'assemblée générale

La Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic) a demandé, le 10 septembre, au gouvernement de procéder, avant le 1er octobre, au recrutement à la Fonction publique des enseignants finalistes des écoles de formation et des pigistes du ministère de la Communication et des médias. Les conseillers fédéraux ont estimé que ces doléances devraient être examinées minutieusement au cours d'une réunion du comité de dialogue social dont ils ont réclamé la convocation d'ici au 30 septembre. Page 8

Éditorial Antivaleurs

Page 2

GYMNASTIQUE AÉROBIC

Brazzaville hôte des 14^{es} championnats d'Afrique

La capitale congolaise accueille, à partir de demain, les 14^{es} championnats d'Afrique de la gymnastique aérobic auxquels prendront part sept pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Cap vert, le Congo, le Sénégal et la Tunisie. Le président de la Fédération congolaise de gymnastique, François Bakana, se montre

confiant quant à l'état physique des athlètes sélectionnés pour cette compétition.

« Le moral est haut. Les préparatifs vont bon train. La fête sera belle et les Congolais trouveront sur le terrain ce qu'ils attendent », a-t-il indiqué.

Page 16

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo veut renforcer sa politique de gestion de la dette publique

Page 2

COOPÉRATION MILITAIRE

Trois nouveaux attachés de défense accrédités au Congo

Page 16

EDITORIAL

Antivaleurs

Il est bien vrai que dans le moment même où la situation économique et financière du Congo paraît sur le point de se redresser après trois années de galère, la remise en ordre de la gouvernance publique s'impose comme un impératif auquel nul ne saurait se soustraire. Comment, en effet, les pays et les institutions internationales qui se montrent prêts à nous soutenir pourraient-ils concrétiser leur aide multiforme si nous-mêmes ne prenons pas les dispositions nécessaires pour tenir les engagements dont dépend la relance de notre économie

Lutter contre les « antivaleurs » comme le disent doctement nombre de hauts responsables de la sphère publique est assurément l'un des ressorts qui nous permettra de résoudre les problèmes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Mais il ne suffira pas de l'affirmer haut et fort, ni même de sanctionner quelques personnages au comportement sulfureux pour convaincre ceux qui nous aident et qui nous observent aussi avec la plus grande attention qu'ils ont raison de nous faire confiance.

Chacun de nous, simple citoyen, subit dans sa vie quotidienne les effets néfastes des antivaleurs contre lesquelles l'autorité publique s'affirme prête à lutter. Loin, en effet, de ne concerner que des hauts fonctionnaires et des détenteurs de l'autorité publique, la corruption, qui figure en tête des antivaleurs, est l'un des maux qui ronge le plus profondément la société civile. Elle se manifeste à tous les niveaux de l'administration comme du monde des affaires et coûte cher, très cher, à la collectivité comme aux individus qui la subissent. C'est pourquoi, seule une mobilisation générale permettra d'y mettre un terme dans un délai raisonnable.

Précisons, pour être tout à fait clairs sur ce sujet délicat, que le Congo n'est pas le seul pays où sévit ce genre de cancer. Présentes partout sur les cinq continents, les antivaleurs sont certainement l'une des dérives de la société moderne contre laquelle il convient de lutter sans répit. Mais dans ce domaine comme dans bien d'autres, seule une prise de conscience générale pourra élever les barrières économiques et sociales nécessaires. Or disons-le sans le moindre doute, on en est encore loin même si le discours public évolue chez nous dans le bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo veut améliorer sa performance sur le marché de capitaux

Le montant total levé par le Trésor public congolais au troisième trimestre a déjà atteint vingt et un milliards FCFA, contre vingt-deux milliards pour toute l'année 2017. Malgré cette légère hausse, la participation des investisseurs aux opérations d'adjudication demeure faible.

Un an après son entrée dans le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), la République du Congo est en quête de nouvelles pistes de solution pour renforcer sa politique de gestion de la dette publique. Le pays devrait très vite remédier au manque de transparence sur l'utilisation des fonds levés sur le marché financier.

À cette première mesure s'ajoute la nécessité de réduire l'impact négatif qu'entraîne la dégradation de ses critères de convergence sur les ratios de pondération des risques ; de rassurer les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), en général les banques locales, et d'améliorer son mécanisme d'évaluation du risque souverain.

Sur les treize SVT agréés par le Congo, à peine deux ou trois participent aux séances de souscription lancées par le Trésor public. C'est ainsi que la BEAC a été désignée pour réguler les opérations au Congo et dans le reste de la sous-région. Une réunion de concertation réunit, à ce sujet, depuis le 11 septembre à Brazzaville, des cadres du Trésor, les représentants des SVT et experts de la BEAC.

« Emission et gestion des valeurs du trésor », c'est le sujet central de la concertation. La stratégie de la partie congolaise est claire. A en croire le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, elle consiste à diversifier les sources de financement de l'Etat par un recours accru au marché sous-régional.



Les parties lors de la concertation (Adiac)

« Durant ces douze derniers mois, nous avons adopté et mis en œuvre une batterie d'actions visant à améliorer la perception sur la destination Congo ainsi que nos performances sur le marché. Les négociations en cours avec le Fonds monétaire international sont l'illustration parfaite d'une démarche visant à améliorer à la fois la transparence et la discipline dans la gestion des Finances publiques », a indiqué Henri Loundou.

Dans les prochains jours, une campagne de sensibilisation pourrait être menée à l'endroit des SVT ou investisseurs locaux, y compris des entrepreneurs individuels. Elle portera sur le mécanisme de souscription libre et les bénéfices en lien avec la nouvelle réglementation de la Banque centrale.

La tendance au niveau sous-régional

Entre mai 2017 et mai 2018, les six

Etats de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ont pu lever plus d'un milliard deux cent seize millions FCFA par émissions de titres publics sur le marché de la BEAC. En cette période de crise financière, ces chiffres font de l'institut d'émission commune au Cameroun, au Congo, au Gabon, à la Centrafrique, au Tchad et à la Guinée équatoriale, un important pourvoyeur de fonds pour ses Etats-membres.

Lancé depuis 2011, avec pour principal animateur le Cameroun, ce marché des titres est désormais très sollicité. D'après un expert de la BEAC, Gatien Ondaye Obili, le marché commun est largement dominé par les titres de créance de court terme appelés bons du Trésor assimilables. Les émissions de ces titres ont permis de mobiliser une enveloppe totale de 1 142,7 milliards FCFA, contre seulement 73,8 milliards pour les obligations du Trésor assimilables, qui sont des titres de créance de long terme.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chefde section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PATRIMOINE

Le Premier ministre appelle au respect des réserves naturelles

Clément Mouamba a visité, le 11 septembre, la forêt de la Patte-d'oie, menacée de destruction à la suite de certains actes inciviques. Sur les lieux, le chef du gouvernement a invité la population de Brazzaville à préserver les aires protégées.

Accompagné de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, et celui de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, Clément Mouamba a précisé que l'objectif de sa visite était d'aller toucher du doigt la réalité. « Nous avons reçu plusieurs rapports qui décrivent que la réserve naturelle de la Patte-d'oie est menacée de destruction par certains individus inconnus. Sur place, nous venons donc de le constater, qu'effectivement il y a un groupe de personnes bien organisées qui dévastent frauduleusement notre espace naturel qui, depuis des années 1970 et 1980, était bien protégé et très

bel. Aujourd'hui, il est en déperissement », a déploré le chef du gouvernement, constatant que ces individus ont brûlé et dévasté plus d'un hectare sur ce site situé à cent mètres de la voie goudronnée et à quelques encablures d'une station d'essence.

Des actes à sanctionner

Pour le Premier ministre, les auteurs de ces actes doivent être réprimandés et sanctionnés car il s'agit d'un crime économique et environnemental. D'autant plus que cet endroit est protégé par la loi et en plus, dans ses environs, il y a, en dehors des stations d'essence, des bâtiments administra-



Un four à charbon dans la réserve de la Patte-d'oie (Adiac)

tifs sensibles, des ambassades et le Palais des congrès sans oublier le siège de l'Union européenne.

« Lorsqu'une personne prend l'initiative de venir détruire un tel espace, placé en plein centre-ville en utilisant le feu, cela constitue un crime et un danger pour la population. Ces actes doivent cesser », a-t-il instruit,

avant d'assurer que le gouvernement enquêtera sur la question pour démasquer ces inciviques.

En effet, cette descente sur les lieux montre, selon le chef du gouvernement, l'importance et les vertus de l'arbre. Il a indiqué que la destruction des arbres et des essences protégées est classée comme un acte contraire à la volonté poli-

tique du chef de l'Etat qui a institué une journée réservée uniquement pour les arbres. « Le gouvernement va travailler pour trouver les moyens capables de renforcer la protection de ces lieux. Nous allons aussi chercher la possibilité de replanter ces arbres détruits. D'autant plus que nous avons beaucoup de projets pour cette forêt », a promis Clément Mouamba.

Instruisant les services de police ainsi que les départements compétents à porter plus d'attention à ces lieux, notamment en veillant pour que ces actes ne se reproduisent plus, le Premier ministre a conclu que tous les citoyens devraient oeuvrer à la protection des forêts car à travers elles, le pays tire ses ressources. « C'est à nous l'Etat et la population d'être vigilants. Parce que si ce feu, par exemple, prenait de l'ampleur, ce serait insoutenable dans la ville, notamment avec la station d'essence qui s'y trouve à ses côtés », a-t-il lancé, en félicitant ceux qui l'ont informé de la situation.

Notons que sur les lieux, des producteurs de charbon ont creusé une dizaine de trous d'environ trois mètres de long et quelques tunnels.

Rock Ngassakys

« C'est à nous l'Etat et la population d'être vigilants. Parce que si ce feu, par exemple, prenait de l'ampleur, ce serait insoutenable dans la ville, notamment avec la station d'essence qui s'y trouve à ses côtés »,

VIE ASSOCIATIVE

La Mugef se plaint des retards de reversement des cotisations par le Trésor public

La Mutuelle générale de la Fétrasseic (Mugef) a protesté contre les agissements du Trésor public, le 11 septembre à Brazzaville, à l'ouverture de la 29e session ordinaire de son Conseil d'administration.

Créée pour, entre autres, consolider la solidarité, l'entraide et l'assistance entre ses membres, la Mutuelle générale de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, l'enseignement, de l'information et de la culture (Mugef) traverse actuellement une période de tumulte. Selon son président, également président du Conseil d'administration, Abraham Angossina, le grand problème aujourd'hui est le fait que la quasi-totalité des coti-

sants est en train de partir à la retraite, avec comme conséquence la baisse naturelle des recettes. Ce qui ne permet plus à cette organisation de pouvoir remplir convenablement ses engagements, notamment le paiement des prestations de ses cotisants. « Nous avons un problème : les reversements se font difficilement et tardivement au niveau du Trésor. C'est ce qui nous bloque aussi. C'est vrai que nos cotisations ont baissé mais si avec un

moindre effort le Trésor public pouvait nous reverser immédiatement nos cotisations après chaque salaire, cela devrait faire en sorte que nous avançons », a indiqué le président de la Mugef. En effet, pour combler le trou laissé par le départ à la retraite de certains de ses cotisants, la Mugef pourra compter sur ses 1113 nouveaux adhérents, à l'issue de la campagne lancée depuis novembre 2017. « La Mugef, notre outil commun de solidarité, est confrontée à ce jour à des difficultés énormes non pas structurelles ou organisationnelles mais conjoncturelles. Voilà pourquoi, ces valeurs cardinales sont emportées par le départ massif à la retraite de nos cotisants, affectant sérieusement nos recettes », a rappelé Abraham Angossina.

S'agissant du Conseil d'administration dont les travaux se tiennent au lycée Pierre-Savorgnan-de Brazza et vont s'achever le 12 septembre, les conseillers examinent, entre autres, les



Les participants (Adiac)

« La Mugef, notre outil commun de solidarité, est confrontée à ce jour à des difficultés énormes non pas structurelles ou organisationnelles mais conjoncturelles. Voilà pourquoi, ces valeurs cardinales sont emportées par le départ massif à la retraite de nos cotisants, affectant sérieusement nos recettes »

rapports administratif et financier 2017, et adopteront le budget ainsi que le programme d'activités de l'année en cours. Ils suivront également les orientations de la tutelle. « Les documents soumis à votre analyse pour régularisation doivent sans nul doute interpeller vos intelligences pour faire de très bonnes réflexions afin de

relever le défi auquel nous avons tous souscrit. J'en appelle donc à la responsabilité de tous pour appliquer sans faille les engagements consentis afin de faire de la Mugef un outil performant de solidarité et de cohésion sociale », a invité le président du Conseil d'administration.

Parfait Wilfried Douniama



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°22/DMI/PRISP/C/18**

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE LA FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES INGENIEURS DEVELOPPEURS PL/SQL SOUS ORACLE EBS DU PROJET SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (SIGFIP) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « consultant individuel international chargé de la formation et accompagnement des ingénieurs développeurs PL/SQL sous oracle EBS du projet système intégré de gestion des finances publiques ».

2-L'objectif de la mission est de former et d'accompagner les Ingénieurs en service au projet SIGFIP en vue de les rendre autonome dans le domaine du développement des applications sous Oracle EBS R 12, sur PL/SQL, Forms et Report. Une quinzaine d'Ingénieurs seront ainsi formés.

Pour atteindre l'objectif général de la mission, les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis :

- faire un état des lieux des connaissances du niveau des tâches réalisées par la partie Intégrateur sur le développement du système en cours de paramétrage ;
- apprendre aux Ingénieurs du projet la faisabilité de conduire les travaux dans un environnement autonome ;
- faciliter la prise en main aux ingénieurs sur le développement en PL/SQL, Forms et Report dans le cadre d'Oracle E-Business Suite R 12 ;
- renforcer les compétences des ingénieurs afin de comprendre tous les développements spécifiques faits sur le système en cours de paramétrage (Oracle E-Business Suite) ;
- exécuter les travaux de développement en vue d'une prise en main du projet SIGFIP ;
- définir le processus d'accompagnement des membres SIGFIP en vue d'assurer une bonne maintenance ainsi que les évolutions de l'application après livraison du produit.

3-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifi-

cations ci-après :

- être titulaire d'un diplôme BAC + 5 en informatique ou équivalent ;
- justifier d'une expérience solide d'au moins trois dix (10) ans sous ORACLE EBS R 12 ;
- justifier d'une expérience de trois (3) ans dans les projets similaires de développement PL/SQL sous ORACLE EBS R 12 ;
- avoir une maîtrise dans les environnements et les outils de développements tels que : SQL, PL/SQL, Bi Publisher (xml) ou XML Publisher (XML, XSL-FO), Report Builder, Shell Unix, OA Framework, Oracle Forms, Forms Personnalisation ;
- avoir une connaissance dans les domaines de : open interface Oracle et les APIs Oracle ;
- être capable d'échanger avec le Support Oracle via le site Oracle My Support
- avoir l'esprit de produire des développements et de missions d'accompagnement optimisés en terme de performances ;
- avoir réalisé des tests unitaires poussés ;
- disposer d'une solide expérience EBS sur la version R 12 et des connaissances fonctionnelles indispensables dans le cadre des développements et des tests associés serait un atout.

5-Le travail sera effectué sur une période de soixante (60) jours à compter de la date de signature du contrat

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 septembre 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international chargé de la formation et accompagnement des ingénieurs développeurs PL/SQL sous oracle EBS du projet système intégré de gestion des finances publiques)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU PSTAT À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08: prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 septembre 2018

**Le Coordonnateur du PRISP,
Jean Noël NGOULOU**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La deuxième édition de l'orientation universitaire met le cap sur le numérique

En prélude à la campagne sur l'orientation des bourses, le ministère de tutelle a organisé, le 8 septembre à Brazzaville, une conférence de presse pour évoquer les avantages qui s'offrent aux étudiants.

La deuxième phase d'information et d'orientation a lieu du 11 au 13 septembre, sur le thème : « Le numérique au service de l'enseignement supérieur ». Expliquant le choix de ce thème, Gaëna Edouard, coordonnateur du projet TIC-supérieur et l'un des animateurs de la conférence de presse, a indiqué : « Avec le numérique, on peut intégrer dans les enseignements les vidéos, les images et autres. L'autonomisation et s'auto-former deviendront bénéfiques pour les étudiants. Très ultérieurement, un portail sur l'orienta-

tion sera mis en place ».

En effet, pour l'ancrage des études universitaires, le numérique va favoriser l'accessibilité à l'enseignement supérieur, en aidant les étudiants à accéder aux programmes et aux enseignements qui se développent sur place.

Lors de la conférence de presse, les trois animateurs ont relevé les avantages d'une bonne formation au Congo, dans la sous-région et dans le monde. Ils ont encouragé les étudiants à s'autoévaluer et à choisir les filières de métiers en fonction du programme de développement du pays. « Les invités s'informeront de toutes



Les trois délégués du ministère de l'Enseignement supérieur lors de la conférence de presse (Adiac)

les possibilités de formation qui s'offrent à nous. Les écoles privées ont déjà recruté des conseillers d'orientation à la demande du ministère. Ils vont bénéficier d'un séminaire méthodologique avant de commencer leur travail », a indiqué Sylvain Ngoma, directeur de l'orientation et des ressources humaines.

Durant cette deuxième édition d'information et d'orientation, plusieurs panels seront au service des étudiants, tels métiers

du pétrole, banque, coopération bilatérale, agriculture, métiers de la foresterie, élevage et également sur les offres de formation en Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie, Russie.

Le ministère de l'Enseignement supérieur compte également ouvrir plusieurs bureaux d'information et d'orientation dans les écoles publiques et privées. « Excepté le numérique, il y a plus de panels qui informeront les étudiants des métiers de l'avenir. Plusieurs profes-

sionnels des métiers feront part de leurs expériences pour motiver les étudiants », a expliqué Rachel Ndolou, conseillère à l'information et à l'orientation au ministère de l'Enseignement supérieur.

Signalons que durant la première édition de la campagne 2016-2017, le ministère avait enregistré plus de deux mille étudiants par jour, soit plus de six mille pendant les journées d'information et d'orientation des étudiants.

Fortuné Ibara

« Excepté le numérique, il y a plus de panels qui informeront les étudiants des métiers de l'avenir. Plusieurs professionnels des métiers feront part de leurs expériences pour motiver les étudiants »



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/MPSIR/2018/UGP PADEC

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR REALISER LE DIAGNOSTIC DES BESOINS DU GUICHET UNIQUE DES OPERATIONS TRANSFRONTALIERES (GUOT) ET SON REPOSITIONNEMENT DANS LES OPERATIONS DE PASSAGE DES MARCHANDISES AUX FRONTIERES



1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser le Diagnostic des besoins du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) et son repositionnement dans les opérations de passage des marchandises aux frontières.

2-L'objectif global de la mission est la facilitation du commerce extérieur Congolais par la dématérialisation de procédures et documents. Plus spécifiquement il s'agira entre autres :

- de faire une analyse de la structure institutionnelle actuelle du GUOT ;
- d'améliorer l'efficacité des procédures et processus de passage transfrontalier ;
- de généraliser l'utilisation du Système Electronique du GUOT (SEG) ;
- de définir un programme de renforcement des capacités matérielles, humaines, et opérationnelles du GUOT etc.

3-La durée de la mission est de trois (03) mois.

4-Les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt sont invités à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, références et descriptions concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5-Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) conformément aux Directives : Sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser le Diagnostic des besoins du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) et son repositionnement dans les opérations de passage des marchandises aux frontières » doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique au plus tard le 27 Septembre 2018 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 06 Septembre 2018

**Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU**

COOPÉRATION SANITAIRE

Le Centre hospitalier universitaire de Montréal va appuyer celui de Brazzaville

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, et la directrice de l'Unité santé internationale du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), Karina Dubois-Nguyen, ont signé, le 11 septembre à Brazzaville, un accord de partenariat relatif à l'appui à la gestion du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Les termes de référence du mémorandum indiquent que le CHUM fournira au CHU-B une assistance technique à long terme à travers son Unité

de santé internationale. Les experts dans les domaines comme le management hospitalier, le génie biomédical et la logistique seront mis à

la disposition du CHU-B dans une perspective de transfert de connaissances. « *Le prestataire facilitera la mise sur pied des missions de formation in situ et à l'étranger* », souligne le document.

Par ailleurs, la phase du renforcement de la gestion du CHU-B va durer trois ans (2018-2021). Son exécution

requiert 3,5 milliards FCFA. Ce projet de renforcement a été développé en collaboration avec l'Unité de santé internationale de l'université de Montréal pour prendre en charge et apporter des solutions durables aux multiples faiblesses et insuffisances qui minent le fonctionnement de l'établissement. Le projet prend en compte tous les défis majeurs auxquels le CHU-B est confronté: réhabilitations, équipements, approvisionnements en médicaments et autres consommables, gouvernance...

Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le projet d'appui à la gestion du CHU-B est en étude depuis août 2017 à la suite des missions d'audit et d'analyse institutionnelle. Celles-ci ont fait sans complaisance un diagnostic des dysfonctionnements de cet établissement qui ne

répond plus aux standards des hôpitaux de ce rang. « *Je m'adresse à la crème du CHU-B que constitue le corps des praticiens hospitaliers et universitaires en leur demandant de s'engager résolument dans la mise en œuvre des préconisations qu'ils ont eux-mêmes exprimées à différentes occasions, et qui ont été prises en compte tout aussi dans les recommandations des missions d'audit que dans le projet d'établissement* », a déclaré la ministre de la Santé et de la population.

Pour sa part, la directrice de l'Unité santé internationale du CHUM, Karina Dubois-Nguyen, a indiqué que sa structure aidera au mieux le CHU-B à améliorer ses performances afin de permettre à la population de bénéficier des soins de santé de qualité.

Rominique Makaya



Photo de famille

DOLISIE

Des difficultés dans la mise en œuvre du projet d'assainissement de la ville

Le projet Gestion intégrée et concertée des déchets (Gicod), initié pour assurer la propreté du chef-lieu du Niari, éprouve d'énormes problèmes dans son exécution. La population refuse d'apporter sa contribution.

La mairie de Dolisie et le projet Gicod ont signé, en 2015, des accords pour le ramassage des déchets ménagers. Ce partenariat a permis la distribution sous caution de près de cinq mille poubelles en plastique dans les ménages des vingt-et-un quartiers de la ville. Pour autant dire, sur plus de dix mille ménages, près de cinq mille ont adhéré à ce projet. Mais un grand travail de sensibilisation et de conscientisation reste à faire.

Pourtant, deux jours sur sept dans la semaine, les agents de ramassage sillonnent les quartiers en véhicules ou en chariots. Mais l'exigence d'une contribution financière par foyer pour le ramassage de leurs ordures ménagères ne rencontre pas l'assentiment de la population. « *Mon pouvoir d'achat ne me permet pas de m'abonner à ce projet* », a déclaré Sébastien Poaty, un habitant du quartier grand Marché. Pour se débarrasser de ses déchets, il préfère les brûler dans la cour de sa parcelle.

Une de ses voisines, Patricia, a renchéri : « *Je n'arriverai pas à avoir mille FCFA le mois pour payer les services de ce ramassage d'ordures ménagères* ».

Certains inciviques ont même développé quelques astuces. Ceux qui vivent le long des caniveaux préfèrent y jeter leurs déchets, empêchant ainsi la bonne circulation des eaux. D'autres les jettent carrément dans des maisons inachevées et abandonnées, provoquant la prolifération des moustiques et des odeurs insupportables. Tout cela pour échapper aux taxes.

Face à ce refus, le secrétaire du quartier Baloumbou, Emery Rodrigue Mabounda, a indiqué : « *Certains habitants pensent qu'il appartient à la mairie de faire ce ramassage gratuitement dans les quartiers comme l'Etat le fait par le biais de la société Averda à Brazzaville, à Pointe Noire et à Oyo* ».

Mais Bienvenu Nguimbi, conseiller à l'aménagement et aux logements de la mairie, a apporté



Déchargement des déchets Atom de Makalamba/DR

la nuance. « *Averda est payée à base de prélèvement fiscal des contribuables pour avoir déposé les bacs à ordures dans les grandes artères où les ménages viennent déverser leurs déchets. Alors que le GRET va vers les foyers, ramasse les ordures, les dépose dans les aires de transit des ordures ménagères (Atom) pour le tri avant de les jeter dans la décharge finale* », a-t-il précisé. Dans les trois Atom, ces déchets sont déversés et triés en trois parties : « *les déchets de réutilisation : les bouteilles en verre, destinées à la vente ; ceux de transfor-*

mation : les cartons en palettes des œufs, des plastiques durs en ustensiles de cuisine et les feuilles des végétaux en engrais organiques. Au cours de cette phase expérimentale, une étude économique est menée de façon que ces déchets soient vendus à Pointe-Noire, afin de renflouer les caisses de la municipalité de la ville de Dolisie », a expliqué Giglah Helburge Bikouya, chef de projet adjoint Gicod.

Il est à signaler que le ramassage des ordures à Dolisie a permis le recul de certaines pathologies. Aujourd'hui, les taux de préva-

lence du paludisme, des diarrhées et de la fièvre typhoïde sont respectivement de 34% ; 0,00% et de 0,00%... Alors qu'au début de ce programme en 2015, ils étaient de 70% ; 1% et de 5%. Il va sans dire que toutes ces maladies, qui riment avec un environnement sale, ont donc connu une régression de l'ordre de 48% ,100% et de 100%.

Par ailleurs, outre l'assainissement de la ville, ce projet a apporté de l'emploi aux jeunes dolisiens.

Max Ferhyne Poudi, correspondant à Dolisie



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
N°26/DMI/PRISP/C/18**

**« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DU DEVELOPPEMENT DU
PLAN DE FORMATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DU MFPRE »**

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « consultant individuel international chargé du développement du plan de formation pour le renforcement des capacités des agents du MFPRE ».

2-L'objectif de la mission est de doter le ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale d'un plan de formation des agents.

Pour atteindre l'objectif général, les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis :

- analyser les besoins en formation conformément aux emplois et postes existants ;
- décrire les thèmes et les contenus de formation ;
- élaborer un plan de formation cohérent devant renforcer l'opérationnalité et le professionnalisme des agents ;
- élaborer un programme d'actions de formation en tenant compte des thèmes et contenus de formation retenus ;
- évaluer le coût des actions de formation ;
- proposer un chronogramme de mise en œuvre des actions de formation.

3-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- avoir au moins un Bac+5 dans l'un des domaines ci-après : gestion des ressources humaines, management des organisations, administration publique, sciences sociales ou tout autre domaine similaire ;

- avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans l'identification et l'analyse des besoins en formation, bilan de compétences, programme d'actions de formation, l'évaluation des compétences d'une institution de service public et dans l'élaboration de plans de renforcement des capacités et/ou les plans de formation ;
- avoir au minimum 05 ans d'expérience en matière d'appui institutionnel, de renforcement des capacités, de rédaction de manuel de procédures, d'assistance et d'ingénierie de formation en Afrique Subsaharienne et en République du Congo serait un atout ;
- avoir une bonne connaissance du secteur public :
- maîtrise de l'outil informatique ;
- bonne capacité d'analyse, d'adaptation et de communication écrite et orale ;
- capacité à travailler dans un milieu international et multiculturel.

La langue de travail est le français.

5-Le travail sera effectué sur une période de trois (03) mois à compter de la date de signature du contrat

6-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 septembre 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international chargé du développement du plan de formation pour le renforcement des capacités des agents du MFPRE)

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU PSTAT À
BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08:
prispmarkets@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 septembre 2018

**Le Coordonnateur du PRISP,
Jean Noël NGOULOU**

ENVIRONNEMENT

Noël Karl Lebondzo sélectionné pour une formation de leader en matière de climat

Le Congolais, activiste et conseiller aux Affaires africaines au bureau du maire de Washington pour l'Afrique, a été choisi parmi les meilleurs dirigeants qui ont pris part au forum organisé à Los Angeles, en Californie, aux États-Unis.

Noël Karl Lebondzo Gandou milite pour le changement climatique, le développement durable ainsi que pour l'accès à l'eau potable et la lutte contre la pauvreté. Il a représenté son pays à l'important forum de formation co-organisé par Alliance for climate protection et Climate reality project, une association caritative américaine à but non lucratif.

Fondée et présidée par l'ancien vice-président des États-Unis, Al Gore, à la suite de la publication de «An inconvenient truth,» Climate reality a été un pionnier dans la création d'un ensemble diversifié de voix sur le changement climatique. Sur le plan international, plus de dix mille personnes ont été formées pour mieux communiquer et s'engager sur cette question urgente.

Le processus de sélection a attiré de nombreux défenseurs du climat mondial. Selon un communiqué de cette structure, la formation qui s'est déroulée du 28 au 30 août dernier au Centre de convention de Los Angeles a reçu plus de deux mille deux cents leaders de la réalité climatique à l'adhésion au programme Global

climate leadership corps.

Au cours de ce forum, Al Gore s'était adressé aux stagiaires et a partagé sa passion sur comment transmettre la science et les faits sur le changement climatique à leurs futurs publics.

Grâce au programme, les leaders communautaires sont dotés de connaissances et d'outils nécessaires pour diffuser le message sur l'urgence et la solvabilité de la crise climatique. La mission de Climate reality project étant de catalyser une solution globale à la crise climatique en entreprenant un programme d'activités de communication scientifique et de traduction, il a déclaré que le projet Climate reality travaille pour permettre aux citoyens à tous les niveaux de la société de devenir des leaders du changement.

Mettre en oeuvre des solutions durables

En 2015, grâce à l'accord de Paris, le monde s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à œuvrer pour un avenir sûr et durable. Climate reality réunit des millions de personnes de tous les coins du monde et de



Noël Karl Lebondzo Gandou parmi les participants au forum (DR)

tous les horizons pour voir que l'engagement de limiter la hausse de la température mondiale à moins de 1,5 degré Celsius n'est pas seulement rempli mais renforcé. Ces efforts traversent le monde et le local, transcendent le politique et s'engagent largement dans la communauté. Le projet concerne tous les secteurs de la société, des agriculteurs et des intervenants d'urgence.

Noël Karl Lebondzo Gandou est officiellement un leader de la ré-

alité climatique et devrait coordonner les efforts de Climate reality project pour aider la société à œuvrer ensemble à la mise en œuvre des solutions au changement climatique au Congo et partout dans le monde. Il engage de nombreuses parties prenantes, dont des entreprises, des gouvernements, des médias et des communautés sur des programmes durables et a mené de nombreux programmes, notamment la lutte contre la pauvreté et la faim grâce

à la promotion de pratiques agricoles durables intégrées. Il est un ardent défenseur et un exécutant d'initiatives de croissance verte.

Le Congolais dit qu'avec plus de sept milliards de personnes sur la planète, le changement climatique dominant et la raréfaction des ressources naturelles, les individus et les organisations doivent concevoir et mettre en œuvre des solutions efficaces de gestion durable et environnementale.

Bruno Okokana

REVENDEICATIONS SOCIALES

La Fétrasseic demande la convocation du Comité du dialogue social

Les assises permettront d'examiner avant la rentrée scolaire 2018-2019, selon la fédération syndicale, différents sujets parmi lesquels le recrutement des enseignants finalistes des écoles de formation, des bénévoles et d'autres prestataires.

La Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétras-

seic) a tenu la première session de son Conseil fédéral le 10 septembre à Brazzaville. Dans leur déclaration rendue publique au terme des travaux, les conseillers fédéraux ont demandé au gouvernement de convoquer le Comité du dialogue social avant la rentrée scolaire. Outre l'intégration à la Fonction publique des enseignants finalistes des écoles de formation, le cahier de charges des syndicalités comprend également le recrutement des pigistes de la Communication, des décisionnaires de la Culture et des contractuels de la Recherche scientifique, des Sports et de la jeunesse, sur la base des propositions qu'ils avaient déjà faites au gouvernement.

Les conseillers fédéraux ont, en outre, demandé au gouvernement de diligenter le traitement des dossiers des retraités et de payer les pensions de ces

derniers au même titre que les salaires des fonctionnaires. Le Conseil fédéral de la Fétrasseic réclame aussi le versement des six mois de salaires impayés du personnel de l'Université Marien-Ngouabi, le paiement des heures de vacances et des sommes dues aux fonctionnaires de cette institution.

Par ailleurs, les conseillers fédéraux, estimant que les ministres de la Communication et de la Jeunesse sont hostiles aux négociations avec eux, les ont invités à les ouvrir avant la 30 septembre.

Le Conseil fédéral de la Fétrasseic, qui tient à la satisfaction de toutes ces revendications, a conclu qu'il rendra le gouvernement responsable des conséquences qui en découleront au cas où celles-ci ne trouveraient pas une suite favorable d'ici au 1er octobre.

Guillaume Ondzé



Le présidium des travaux (DR)

EST DU PAYS

Les femmes de Bria réclament la présence des Faca

Une marche pacifique a été organisée, le 10 septembre, par les femmes pour protester contre l'assassinat de masse dont elles sont victimes ces derniers jours.

Les femmes de Bria ont remis un mémorandum à la Minusca et au préfet, réclamant la présence des Forces armées centrafricaines (Faca) et des Forces de défense et de sécurité (FDS), le départ du chef de base et de sécurité de la Minusca ainsi que celui de la communication.

La marche pacifique des femmes, soutenue par les chefs de quartier, est intervenue trois jours après la découverte de douze corps sans vie dont dix femmes aux alentours du site des déplacés de PK3, proche de la base de la Minusca.

Un habitant de la localité qui

a suivi la marche sous couvert de l'anonymat trouve légitime la réaction des femmes. « Les femmes ont parfaitement raison de marcher car trop c'est trop. Elles ont été massacrées ces derniers jours, c'est pourquoi elles réclament la présence des Forces armées centrafricaines et des Forces de défense et de sécurité afin d'assurer la protection des civils à la place des forces de la Minusca », a-t-il indiqué.

Le préfet de Haute-Kotto, Thierry Patrick Binguendji, recevant le mémorandum, a estimé que certaines revendications



Le rôle de la femme dans le programme de réduction de la violence communautaire / © Autre presse par DR

sont légitimes alors que d'autres n'ont pas la raison d'être. « Je pense que la revendication des femmes réclamant la présence des Faca et FDS est légitime car c'est ce que nous réclamons tous depuis. Mais en ce qui concerne le départ du chef de base de la Minusca, du responsable de sécurité et celui de la communication, ces revendications n'ont pas leur place car c'est la Minusca qui assure depuis 2016 la protection de la

population sur le site de PK3. C'est pourquoi le site a été créé devant la base de la Minusca », a-t-il clarifié.

L'autorité administrative appelle les habitants à une prise de conscience. « Tout le monde doit apporter sa pierre de contribution afin de ramener la paix dans le pays. Ce n'est pas bien de faire le jeu de ping-pong lorsqu'il s'agit d'un incident. Nous allons remonter l'information au niveau de

la hiérarchie afin qu'une solution soit trouvée », a ajouté le préfet.

La ville de Bria est déjà fragilisée par les violences alors que la rentrée scolaire sera bientôt effective. Le redéploiement des Faca et des FDS serait l'une des solutions pour le retour de la paix et de la sécurité, à l'exemple de Paoua où la plupart des déplacés sont déjà retournés chez eux grâce à la présence des Faca.

« Les femmes ont parfaitement raison de marcher car trop c'est trop. Elles ont été massacrées ces derniers jours, c'est pourquoi elles réclament la présence des Forces armées centrafricaines et des Forces de défense et de sécurité afin d'assurer la protection des civils à la place des forces de la Minusca »,

JUSTICE

Les audiences de la Cour criminelle s'ouvrent demain à Berberati

Trente-trois accusés vont se présenter devant la barre à partir de ce 13 septembre pour crimes divers.

Après la mise en place du bureau des membres du jury, le 5 septembre au palais de justice de Berberati, les choses se précisent pour la tenue de la session, quelques jours après la clôture de celle de Bangui. Les juges de la Cour d'appel de Bouar y sont arrivés depuis le 4 septembre pour la session criminelle de l'année. « Assoir l'autorité de l'Etat, assoir l'autorité judiciaire et faire appliquer la loi, c'est la mission de cette audience criminelle. Ceux qui ont commis des crimes et ont détenu illégalement d'armes

« Assoir l'autorité de l'Etat, assoir l'autorité judiciaire et faire appliquer la loi, c'est la mission de cette audience criminelle. Ceux qui ont commis des crimes et ont détenu illégalement d'armes sont les concernés par cette session »

sont les concernés par cette session », a déclaré au RJDH le président de la cour, Pascal Delimo. Les trente-trois accusés viennent des préfectures de la Mambéré Kadéi et de la Sangha Mbaéré. « Nous avons vingt-cinq détenus et huit autres seront jugés par contumace », a précisé Pascal Delimo.

C'est pour la première fois depuis plus de dix ans que la Cour criminelle siège à Berberati, en dehors du siège de la Cour d'appel qui se trouve à Bouar. Elle est organisée grâce à l'appui du Pnud-RCA dans le cadre de la lutte contre l'impunité dans le pays.

SANTÉ

L'armée nationale lutte contre l'otorrhée purulente chez les enfants

Le ministère de la Défense nationale, en partenariat avec celui de la Santé publique et l'Unicef, a lancé le 10 septembre, au centre de santé camp Fidèle-Obrou à Bangui, une campagne des soins gratuits aux enfants victimes de la maladie.

L'otorrhée purulente est une maladie qui provoque l'écoulement des pus au niveau de l'ouïe. Elle est très répandue dans le pays et perturbe parfois la capacité d'audition des enfants. C'est pour combattre cette maladie à l'approche de la rentrée scolaire que l'armée nationale a initié la campagne.

Parlant des actions civilo-militaires, la ministre de la Défense nationale, Marie Noël Koyara, a déclaré : « Lorsqu'on parle sou-

vent de l'armée, d'aucuns font allusion aux hommes portant des armes, alors qu'il y a des activités civilo-militaires qui ne se font pas avec des armes. Ailleurs, en cas de grandes catastrophes, on fait recours à l'armée qu'on peut faire intervenir plus rapidement avec peu de moyens ». La ministre s'exprimait le 7 septembre lors d'un point de presse annonçant le lancement de cette opération.

Dès le premier jour, les consulta-

tions ont commencé comme prévu. Le capitaine Daniel Mad-Bondo, médecin militaire, joint par le RJDH, a présenté les causes de cette pathologie. « Cette maladie ne concerne pas seulement les enfants mais aussi les adultes. Les pairs de gifles, la carie dentaire ou la grippe peuvent la provoquer », a-t-il précisé.

Estella Dekofena, l'un des parents, a salué l'initiative du gouvernement. « Je me réjouis de cette opportunité qu'on nous a offerte. J'ai amené mon enfant ce matin dans ce centre de santé. D'abord il été consulté, ensuite on lui a nettoyé les oreilles ; enfin on m'a demandé de revenir prochainement pour les soins », a-t-elle témoigné.

Plusieurs enfants de Bangui souffrent de ce problème, la situation reste encore critique pour d'autres se trouvant à l'intérieur du pays dans les zones à haut risque.

RJDH

« Je me réjouis de cette opportunité qu'on nous a offerte. J'ai amené mon enfant ce matin dans ce centre de santé. D'abord il été consulté, ensuite on lui a nettoyé les oreilles ; enfin on m'a demandé de revenir prochainement pour les soins »

REMERCIEMENTS

Les enfants, neveux et petits-fils du roi Maurice Intsilambia, décédé le 11 août 2018 au village Itaba, notamment Joss Maurice Ngayo, agent de la mairie de Brazzaville ; Séraphin Intsilambia, agent du CHU de Brazzaville ; Nino Serge Mporo Intsilambia, agent Plasco / Pointe-Noire ; Maxence Nganvala Intsilambia ; Aymard Intsilambia, chef du village Itaba ; Bazzos Eugène Mbandzami ; Kako Béranger Ntsalimbi remercient très sincèrement et particulièrement son Excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République ; M. Florent Ntsiba, ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'État, pour l'aide multiforme apportée à la famille durant toute la période des obsèques qui a duré un mois.

Les mêmes remerciements sont adressés au vénérable mwéné Jean-Pierre Nonault ; à Mme Ida Victorine Ngampolo, maire de Djiri ; à Guy Roger Embongo, secrétaire général de la mairie de Djiri ; à Charles Opossa, journaliste à Radio-Congo et à tous les autres parents, amis et connaissances.

Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

Prince Maurice Ngayo



NÉCROLOGIE



Son Excellence vice Premier ministre Firmin Ayessa, Claver Sylvestre Itoua, Daniel Ockanda Bambous, Delphine Ebola et Emilienne Mboulé, les familles Appolinaire Aya, Octave Yoka, Jeanne Eguessi, les enfants Oyombo et Adjembo informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua et d'autres localités du décès de leur soeur, nièce, fille et grand-mère Jeanne Sophie Oyombo, le samedi 8 septembre à 10h. La veillée se tient sur la rue Haoussa au n°89 à Poto-Poto, Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Alain Fouka, les enfants Fouka, Andjembo et Oyombo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et tante, Mme Oyombo Jeanne Sophie, le samedi 8 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°89 rue Haoussas à Poto-Poto Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Mlle Leslie Kanga, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Otsoma et Ollessongo (Guy Paulin, Julienne, Le Vieux, Le Petit) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et neveu, Bienvenu Mbanga (alias Imbéa), survenu le 7 septembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou (arrêt carrefour). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Koumous Jean-Nicolas Michel. Suite au jugement civil du 20 avril 2012 répertoire n° 109 du 30 mars 2012, je désire désormais être appelé Elanga Osséré Jean Nicolas Prince. Toute personne qui justifie l'intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

ALGÉRIE

Les Harkis réclament quarante milliards d'euros à la France pour dédommagement

Les Algériens ayant combattu aux côtés des Français contre leurs compatriotes durant la guerre d'indépendance exigent réparation pour préjudice subi.

Des associations Harkis, militaires autochtones d'Algérie qui servaient de supplétifs aux côtés des Français réclament quarante milliards d'euros de dédommagement à l'Etat français pour des préjudices subis par la première génération et les générations suivantes. Après le départ des Français, les Harkis ont été obligés de laisser leurs biens en Algérie après l'indépendance. A cela, il faut ajouter le préjudice subi de la part de la France une fois sur le sol français. « Au sein du comité de liaison, nous avons effectué notre propre chiffrage, nos propres calculs, avec des femmes et des hommes habilités à réaliser ce

type de chiffrage. On a cherché à comprendre la réalité des demandes, on a discuté avec des spécialistes et on est arrivé à un montant compris entre trente-sept et quarante milliards [...]. Dans ce chiffrage, il y a tout ce que nous avons perdu, tout ce que nous avons abandonné la-bàs (en Algérie), les pertes humaines aussi, la vie dans les camps d'Algérie et ensuite en France», a expliqué le porte-parole du comité de liaison des Harkis, Mohamed Badi.

La sortie des Harkis intervient au moment où le président français, Emmanuel Macron, se prépare à prononcer un dis-

cours, le 25 septembre, en leur faveur, notamment la responsabilité de l'Etat français dans les accords d'Evian de mars 1962.

D'autres Harkis souhaitent plutôt une loi gravant dans le marbre la responsabilité de la France et la création d'un «fonds de réparation et de solidarité» de quarante millions d'euros pour les anciens supplétifs de l'armée française et leurs enfants.

A titre de rappel, les Européens qui ont quitté l'Algérie près de 1962 ont été indemnisés. Une espèce de deux poids, deux mesures. L'autre revendication des Harkis concerne le retour dans leur pays natal, l'Algérie. Un souhait que refuse le gouvernement algérien, du fait du rôle qu'ils ont joué pendant la lutte d'indépendance.

Noël Ndong

LIBYE

La CIA va lancer des attaques de drones contre des jihadistes

Les attaques visant des insurgés islamistes d'Al-Qaïda et du groupe de l'Etat islamiste dans le pays partiront d'une nouvelle base dans le nord-est du Niger, a rapporté le quotidien américain «New York Times».

Selon le journal citant des responsables nigériens et américains, des opérations de surveillance ont lieu depuis plusieurs mois à partir du petit aéroport de Dirkou, dont la piste a été agrandie et la sécurité renforcée depuis février.

Interrogé par le «New York Times», le ministre nigérien de l'Intérieur, Mohamed Bazoum, a reconnu la présence de drones américains dans cette petite ville du désert, sans donner davantage d'informations, tandis que le maire de Dirkou, Jérôme Boubakar, a estimé que cela avait amélioré la sécurité de sa ville.

L'utilisation de drones par la CIA avait été limitée par l'ancien président américain, Barack Obama, à la suite de raids qui avaient fait des victimes civiles. Il préférerait confier ces opérations à l'armée qu'aux services secrets pour un meilleur contrôle, a ajouté le journal. Mais, selon la même source, son successeur, Donald Trump, a relancé le rôle de la CIA dans l'utilisation des drones pour mener des attaques.

Le Pentagone dispose d'une base à Niamey, la capitale du Niger, à 1300 km de Dirkou. Les militaires américains y ont lancé des opérations contre les islamistes basés en Libye, dont la frontière sud passe au nord de Dirkou.

Pays pauvre, le Niger est situé dans la zone du Sahel où opèrent les jihadistes. La Libye, de son côté, est plongée dans le chaos depuis le renversement du régime du colonel Mouammar Kadhafi en octobre 2011.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

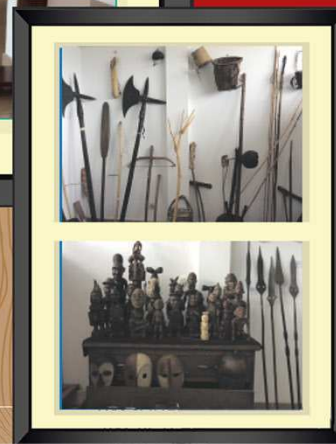
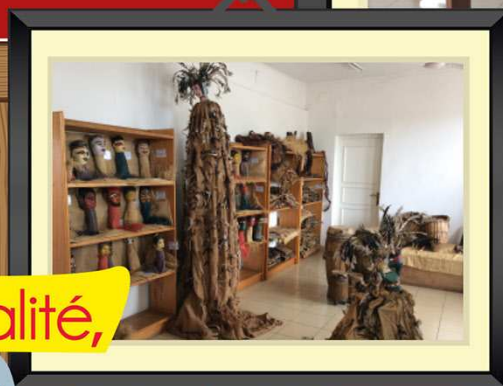
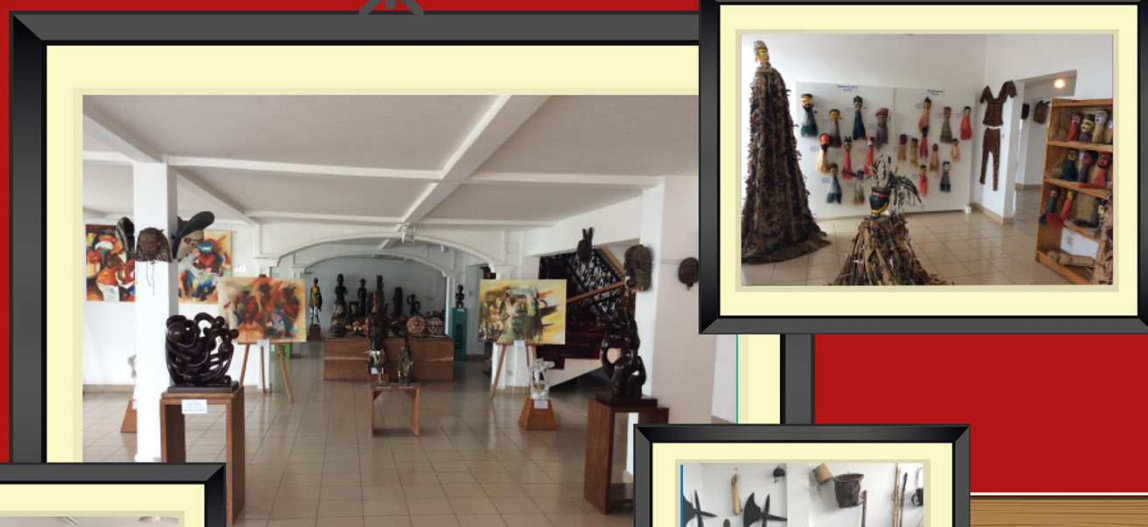
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'IRDH exhorte l'entreprise pourvoyeuse de la machine à voter à la prudence

L'association de défense des droits de l'homme estime que le contexte politique volatile de la RDC, avec des manifestations publiques à répétition, était un facteur prépondérant à la violation des droits humains qui exige à Miru Systems de prévenir les incidences négatives liées à la vente de sa technologie à la Céni.

Les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) ont appelé la société multinationale-sud-coréenne et pourvoyeuse des machines à voter destinée à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la RDC, Miru Systems Co. Ltd, au devoir de prudence, pour lui éviter sa responsabilité, en cas de violations des droits humains. Dans une lettre ouverte adressée au directeur général de cette société, ces scientifiques ont, en effet, noté les inquiétudes des organisations de la société civile (OSC), des candidats aux différentes élections ainsi que des regroupements politiques face au recours non consensuel à la machine à voter que cette dernière a fourni à la Céni. La dernière contestation du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), du 3 septembre, a fait remarquer l'IRDH, rencontre la préoccupation d'une grande

frange de la population, relevée le 22 août dernier par la Monusco.

Cet institut a aussi rappelé que le vote du président de la République et des autres représentants du peuple à tous les niveaux était un droit fondamental, garanti au citoyen par la Constitution et les instruments juridiques internationaux des droits humains.

A ce sujet, a-t-il fait remarquer, le gouvernement de la RDC avait interpellé la communauté internationale, lui disant que cette activité était hautement politique et que, par conséquent, elle relevait de la souveraineté de l'Etat. L'IRDH relève, par ailleurs, que bien que les parties prenantes se mobilisent pour ces scrutins, elles se déchirent sur l'arrivée accidentelle de la technologie proposée par cette entreprise commerciale. « Pour les uns, la machine à voter faciliterait l'efficacité de l'opération de vote, et pour les autres, cette logistique permettrait la fraude électorale. En fin des comptes, la machine à voter divise et risque d'être à la base d'une crise politique plus grave. Ses détracteurs l'ont déjà baptisée machine à voler, à frauder ou à tricher », a souligné l'association

La réaction de la Céni

L'IRDH regrette que la Céni, qui a le mandat constitutionnel d'arbitrer la compétition politique, minimise l'opinion de ceux qui



Une machine à voter

s'élèvent contre la machine à voter. Le président de cette institution d'appui à la démocratie, constate cet institut, menace de ne pas organiser les élections si l'on tenait à écarter cette machine. Cette façon de voir les choses par la Centrale électorale serait contraire à l'obligation de sa mission d'organiser, en toute indépendance, neutralité et impartialité des scrutins libres, démocratiques et transparents, se convainc l'IRDH. « En jugeant a priori que ceux qui s'opposent à la machine à voter constituent une minorité, il laisse croire que ce groupe ne pourra pas gagner le vote au suffrage universel qui exige une majorité

simple », a-t-il souligné.

Face à la focalisation du débat politique de la RDC sur la machine à voter, l'IRDH conseille la prudence à la société Miru Systems Co. Ltd, pourvoyeuse de cette machine. « La prudence s'impose à votre entreprise. C'est la raison pour laquelle les chercheurs de l'IRDH en appellent à votre devoir de diligence raisonnable, afin d'éviter votre responsabilité, en cas de violations des droits humains », a averti cette association.

Pour l'IRDH, en effet, la prudence raisonnable était un devoir élémentaire de précaution, expliquant qu'il s'agit de l'ensemble de vérifications qu'une

société réalise avant une transaction. Dans le cas d'espèce, la prudence requise de Miru Systems serait la publication de son plan devant indiquer les mesures préventives de réalisation de risques d'atteintes aux droits humains liés aux protestations contre la machine à voter qu'elle fournit à la Centrale électorale de la RDC. L'IRDH rappelle, ensuite, que « le deuxième chapitre des Principes directeurs de l'OCDE dont la Corée du Sud est membre, exigent à Miru Systems de tenir compte des politiques en matière des libertés d'expression et d'opinion dissidente établies en RDC et prendre en considération les points de vue des autres acteurs ».

Lucien Dianzenza

MACHINE À VOTER

Des techniciens de la Céni à Séoul pour une mise à niveau

Sur initiative du secrétaire exécutif national adjoint de la Centrale électorale, Verdonck Tshiya Mwamba, une trentaine de techniciens de cette institution d'appui à la démocratie a suivi, le 10 septembre au siège de Miru Systems Co. Ltd, précisément à son usine se trouvant en Gunyo-city à San Bon-Dong (province de Gyeongai), une formation accélérée sur le « Touch vote system » (TVS), a révélé une dépêche de l'institution parvenue au « Courrier de Kinshasa ».

Le renforcement des capacités a consisté principalement en une formation technique aux différentes composantes de la machine à voter et à la prise en charge des aléas techniques éventuels pouvant subvenir lors de l'utilisation de cette technologie. A cette occasion, deux ingénieurs sud-coréens de Miru System ont animé, à tour de rôle, cette formation. Ils ont présenté la machine à voter dans ses différents compartiments et ce, de façon concrète en déplaçant chaque partie tout en présentant son utilité et son fonctionnement pour qu'elle puisse jouer son rôle d'imprimante de bulletins de vote à l'aide



Des techniciens de la Céni à Séoul

d'un scanner incorporé.

Il ressort de cette formation que la machine à voter fonctionne grâce à un dispositif simple mais pratique pour que l'électeur puisse voter avec facilité et que ses choix soient imprimés aussitôt le vote clôturé en présence des témoins. Parmi les composantes du Kit, il sied de citer, entre autres, les ports USB, les cartes mémoires, les batteries, un écran tactile, le

GPS ainsi que les différents schémas qui constituent l'hardware de la machine.

Bien après les explications des ingénieurs à l'usine où s'effectue le contrôle de qualité des kits complets de la machine à voter et après avoir répondu aux différentes préoccupations des participants, les techniciens de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ont passé un moment d'essai pratique en simulant

le fonctionnement de la machine. Il a été question, pour chaque technicien, de démonter et de monter une machine à voter. Ce transfert de compétence s'est déroulé dans une ambiance très instructive pour les agents de la Céni, à en croire le bulletin de cette institution.

Les ingénieurs de Miru System sont d'avis que la machine qui est présentement en train d'être contrôlée, avant d'être conditionnée pour son acheminement en RDC, sera d'une efficacité de manière à garantir la crédibilité des résultats qui sortiront des urnes. Par cette formation, la Céni vise à minimiser les aléas techniques éventuels qui pourraient surgir dans l'utilisation de la machine à voter sur le terrain. Très satisfaits des réponses des ingénieurs de Miru Systems, les experts de la Céni à Séoul ont remercié leurs autorités pour avoir initié cette formation en leur faveur. Une autre sur le software va compléter celle-ci très prochainement afin de dissiper toutes les interrogations sur le fonctionnement du logiciel.

Alain Diasso

DÉCRISPATION POLITIQUE

La Cenco redoute des élections biaisées

Les évêques catholiques ont, dans une lettre adressée le 10 septembre au président zambien, Edgar Lungu, en sa qualité de chairman de la troïka de la SADC sur la politique, la sécurité et la défense, émis quelques propositions de sortie de crise sans lesquelles le pays court le risque, soit de ne pas avoir de scrutins le 23 décembre, soit d'en avoir mais fallacieux.

Préoccupée par l'état actuel du processus électoral avec ses équivoques et ses incertitudes, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) est de nouveau montée au créneau pour interpeller la conscience collective sur les enjeux politiques de l'heure qui requièrent plus de responsabilité dans le chef des décideurs. À présent que l'intérêt général est porté vers la tenue, le 23 décembre, des élections combinées (présidentielle, législatives nationales et provinciales), les évêques catholiques es-

timent que tout devra être mis en œuvre pour gagner le pari. Celles-ci devront être crédibles, transparentes, inclusives et apaisées si le pays tient à sortir pacifiquement de la crise sociopolitique qu'il traverse depuis 2016. Pour l'épiscopat catholique, la réussite des scrutins du 23 décembre est la seule voie susceptible de faire éloigner le spectre d'embrasement qui plane sur la République démocratique du Congo (RDC). Et pour tenir ce pari, l'implication des partenaires de la sous-région s'impose, se convainquent les évêques qui, à travers un plaidoyer signé conjointement par Mgrs Fridolin Ambongo et Marcel Utembi, respectivement vice-président et président de la Cenco, l'ont fait savoir au président de la Zambie et chairman de la troïka de la SADC sur la politique, la sécurité et la défense. Le 10 septembre, le président

zambien, Edgar Lungu, a été saisi par la Cenco par le biais d'une correspondance dans laquelle les prélats catholiques lui faisaient part de leurs inquiétudes en rapport avec le déroulement du processus électoral en RDC. Vu son positionnement au sein de la Communauté des Etats d'Afrique australe, la Cenco joue un rôle prépondérant dans l'évolution du processus politique en RDC de manière à « *aider le peuple congolais à sortir de la crise et à gagner le pari de l'organisation des bonnes élections crédibles, transparentes, inclusives et apaisées, le 23 décembre 2018* ». La Cenco redoute que le pays ne bascule dans la violence, voire dans le chaos pouvant embraser toute la sous-région des Grands-lacs. Ses inquiétudes portent notamment sur l'existence d'environ six millions d'électeurs enregistrés dans le

fichier électoral sans empreintes digitales mais aussi, sur la machine à voter qui ne fait pas encore l'objet d'un consensus entre parties prenantes. Il y a aussi la tension croissante du climat sociopolitique, sans oublier la faible mise en œuvre des mesures de décrispation de l'espace politique (cas emblématiques : prisonniers et exilés politiques). À cela s'ajoutent l'inféodation des cours et tribunaux au pouvoir en place, l'exclusion du processus électoral de quelques acteurs majeurs de l'opposition, la répression des manifestations publiques initiées par l'opposition et les mouvements citoyens, la confiscation des médias publics, etc.

Eu égard à toutes ces inquiétudes qui risquent d'hypothéquer l'aboutissement heureux du processus électoral, la Cenco recommande au président zambien de pe-

ser de tout son poids pour convaincre le gouvernement congolais à parachever la mise en œuvre des mesures de décrispation politique, conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre pour la tenue effective d'élections inclusives et apaisées d'ici au 23 décembre. Il lui est également demandé d'impliquer les parties prenantes à trouver le consensus sur la machine à voter ou à recourir aux bulletins papiers, le cas échéant, tel que prévu aux articles 38, 39 et 40 du calendrier électoral.

Au-delà de la nécessité pour la Commission électorale nationale indépendante de clarifier les cas des personnes enregistrées sans empreintes digitales, la Cenco sollicite aussi du président zambien l'appui à l'accréditation des observateurs électoraux tant nationaux qu'internationaux.

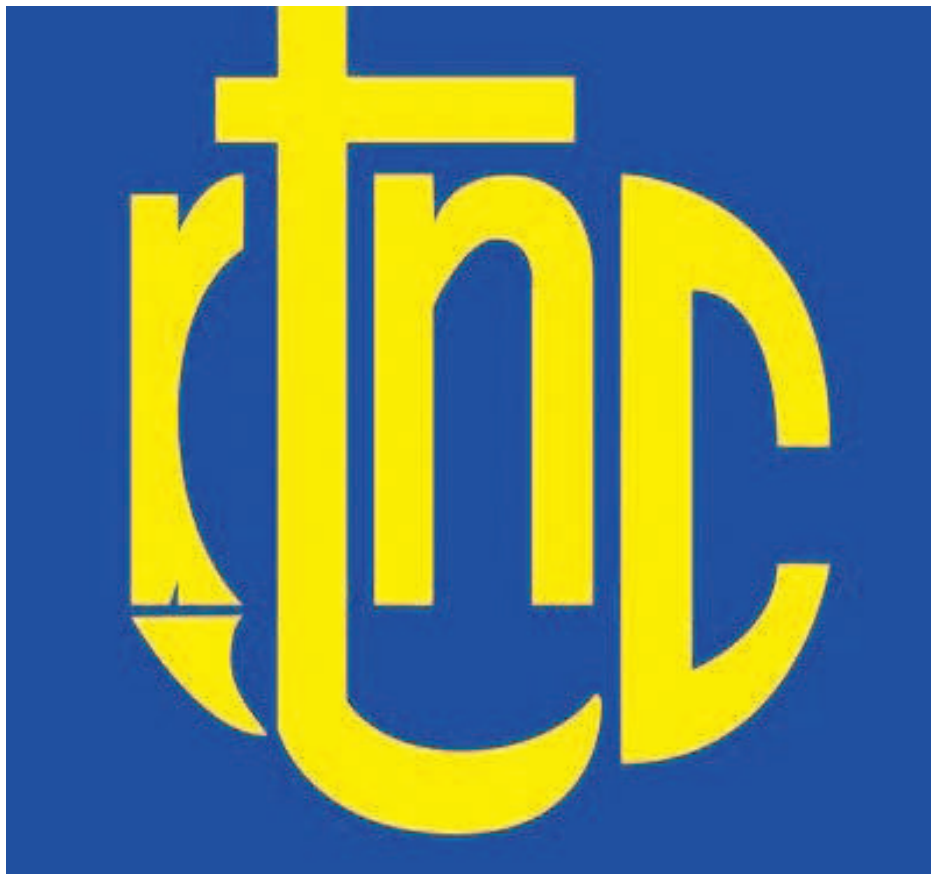
Alain Diasso

MÉDIAS

Retour au calme à la RTNC après une brève panique

Des tirs ont retenti brièvement, le 11 septembre dans l'avant-midi, à quelques encablures de la Radio télévision nationale congolaise (RTNC), mettant sens dessus-dessous un personnel traumatisé qui, en un temps record, a vidé les lieux.

Situation assez confuse le matin du 11 septembre aux alentours de la RTNC où des coups de feu ont été entendus, vers 11 h. Alors que la circulation était normale dans les périmètres du site, elle a été subitement perturbée par quelques tirs nourris qui provenaient du terrain Bukama, en face de



la RTNC. Sans trop chercher à savoir ce qu'il en retournait, des automobilistes ainsi que les passants ont, chacun, pris

un chemin détourné pour se mettre hors du danger. Entre-temps, du côté de la RTNC, la panique a gagné le person-

nel. En un temps deux mouvements, plusieurs services se sont vidés de leur monde. Les coups de feu ont duré quelques minutes, paralysant, le temps d'un éclair, le trafic sur ce tronçon au grand désenchantement des usagers. « *Qu'est-ce qui s'est passé ?* ». La question était sur toutes les lèvres quelques instants après le retour au calme. Renseignements pris, il ressort que c'est un élément de la police nationale congolaise qui a été à la base de cette déconvenue. Alors qu'il s'attelait à déguerpier les tenanciers d'un garage pirate situé à côté de la station, dans le cadre de l'assainissement de la ville de Kinshasa tel que recommandé par sa hiérarchie, le policier a buté contre une farouche résistance des occupants. C'est sur ces entrefaites qu'il a dégainé, espérant que ses tirs de sommation allaient dissuader

ses interlocuteurs à obtempérer à ses ordres.

Telle est la version livrée par le général Sylvano Kasongo, le numéro 1 de la police nationale/ville de Kinshasa avant d'indiquer que le policier tireur et le mécanicien récalcitrant étaient mis aux arrêts. Une autre version laisse entendre qu'un des soldats qui assurent la sécurité du site était poursuivi - on ne sait pour quelle raison - par un groupe de civils et qui, pour se libérer de l'étau qui se resserrait autour de lui, a dû tirer en l'air pour disperser ses assaillants, obligeant la Garde républicaine en faction dans le périmètre à répliquer par des coups de feu. Après les émotions, la situation est redevenue calme et le trafic a repris ses droits dans ce coin de la capitale d'où partent généralement des faits subversifs.

A.D.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le soutien des professeurs d'universités à Emmanuel Shadary suscite une vive polémique

Le corps scientifique de l'université de Kinshasa, ceux venus des provinces et de l'extérieur du pays ont lancé, samedi dernier, un appel au soutien à l'un des leurs, candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la magistrature suprême, non sans susciter une réaction dans la corporation.

Une douche froide. C'est le moins qu'on puisse dire des propos rigides tenus le 8 septembre par le candidat du FCC à l'endroit des professeurs d'université qui tenaient à lui exprimer leur soutien, en prévision de la présidentielle de décembre. Emmanuel Shadary était convié à l'appel au soutien à sa candidature au cours d'une cérémonie organisée à cet effet. Une manifestation initiée par une poignée de professeurs avec, aux premières loges, Elikya Mbo-kolo, professeur émérite et retraité des universités françaises.

Dans son intervention, le célèbre animateur de la tranche radiophonique «Mémoire

d'un continent» sur Rfi, a considéré le dauphin de Joseph Kabila comme un candidat de la rupture tout en se perdant dans des encensements excessifs mal digérés par le concerné. Ce dernier qui n'a pas manqué, en guise de réaction, d'exprimer sa gêne. « *Comme membre du corps scientifique, aujourd'hui candidat à l'élection présidentielle, je suis convaincu une fois de plus, qu'une université porteuse d'espoir doit demeurer sans couleur politique, une université totalement dépolitisée au profit de la science* », a lâché Ramazani Shadary devant une assistance essentiellement composée des membres du corps scientifique et universitaire. Tout en louant l'initiative et

agréant la marque de considération dont il a été l'objet de la part du corps professoral, le candidat du FCC à la présidentielle a profité de son auditoire pour recadrer certains détails en rapport avec le fonctionnement de l'université qui est censée être apolitique. Un pic lancé sans doute à certains professeurs dont l'appartenance politique est connue et qui font montre de plus en plus d'un activisme débordant au point de sacrifier l'objet justifiant leur raison d'être à l'université.

Les professeurs partagés entre éthique et gain politique

Les propos d'Emmanuel Shadary ont jeté un froid glacial dans la salle de l'hôtel Sultani, au grand désenchantement du corps académique et scientifique présent, interpellé dans son for intérieur.

Un flot de réactions en sens divers a été enregistré après cette manifestation aux senteurs propagandistes qui a tourné au vinaigre, les auteurs n'ayant visiblement pas atteint leur cible. Sourire en coin, certains professeurs ont fait amende honorable après avoir reconnu leur activisme politique sur le site universitaire. D'autres, et ils sont nombreux, ont stigmatisé le discours de Ramazani Shadary, le trouvant quelque peu déplacé et sans prise réelle sur les réalités sociopolitiques des universités. Les déclarations des uns et des autres étaient, pour ainsi dire, fonction de leur obédience politique.

Très tranchants, les professeurs réputés proches de l'opposition, à l'instar d'André Mbata, ont vite tourné en dérision l'initiative de leurs collègues. « *Nous situant dans le cadre de la rationalité scientifique comme*

producteurs des connaissances intellectuelles et organiques de notre peuple - et non de la médiocratie - notre objectif a toujours été de magnifier les valeurs qui seules élèvent une nation. Il n'a jamais été et ne sera jamais celui d'aduler ou d'exprimer un désir ou une passion éternelle pour un homme », a déclaré le directeur exécutif de l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique.

Qualifiant ses collègues à la base de cette action de thuriféraires ou mieux des « *tambourinaires du pouvoir* » déguisés en universitaires, André Mbata croit avoir assisté là « *à une pièce théâtrale merveilleusement jouée par une coterie des artisans de l'inanition de la nation* ». Le comble, c'est qu'ils sont beaucoup, dans le milieu universitaire, à penser comme lui.

Alain Diasso

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Une banque congolaise va collaborer avec la China Bank

La Raw Bank, leader dans le secteur bancaire national depuis plus de seize ans, vient de signer un accord qui met en place l'Association interbancaire sino-africaine à Pékin.

La banque congolaise a intégré l'Association interbancaire sino-africaine (Caiba) en tant que membre fondateur. Pour l'heure, elle est l'unique banque locale à représenter la République démocratique du Congo au sein de la coopération constituée d'un total de seize institutions financières internationales et panafricaines. Elle retrouve d'autres banques puissantes de la région comme la Standard Bank, l'Absa et l'Attijariwafa Bank. La mission de cette plateforme est de renforcer les relations économiques et les investissements entre la Chine et les pays africains.



Le centre des affaires à Kinshasa

Renforcement de la coopération sino-africaine

La signature de l'accord apparaît comme l'une des retombées positives du Forum sur la coopération sino-africaine qui se présente aujourd'hui comme une véritable institution. Un commu-

niqué officiel publié à cet effet par la Raw bank confirme « *la création du premier mécanisme multilatéral de coopération financière entre la Chine et l'Afrique* ». De cet accord, l'on apprend que le but poursuivi est le renforcement de la coopération entre l'Em-

pire du milieu et le continent africain. Pour consolider le partenariat actuel, le président chinois, Xi Jinping, évoque la planification de dix principaux plans de coopération entre son pays et l'Afrique. Par ailleurs, il parle aussi d'au moins huit

actions majeures de la coopération sino-africaine planifiées dans divers domaines : l'interconnexion des infrastructures Chine-Afrique, la coopération internationale et les échanges en sciences humaines.

La Chine plaide pour une collaboration plus étroite entre ses institutions et les pays africains pour répondre au déficit des financements nécessaires pour l'Afrique dans les domaines aussi stratégiques que l'industrialisation, la connectivité des infrastructures et la réduction de la pauvreté. Justement, la Caiba s'attèlera à combler cette insuffisance en veillant bien entendu au sacro-saint principe du gagnant-gagnant. A terme, l'objectif est d'assurer un développement commun de meilleure qualité. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

TRANSPORT EN COMMUN

L'inquiétude gagne les usagers à la veille de la rentrée des classes

À trois semaines du début des cours, la population à Pointe-Noire s'interroge sur l'imminente reprise des activités de la Société de transport urbain public (STUP), arrêtées il y a plus d'une année.

La faillite de la STUP a redonné, depuis, libre cours aux caprices des contrôleurs et conducteurs des bus et mini bus privés. Une situation qui inquiète la population, à l'orée de la reprise des cours. « *Bientôt la rentrée des classes aura lieu mais rien ne présage l'imminente reprise de la société de transport public urbain et cela risque d'exposer une fois de plus les passagers aux anciens caprices des transports en commun privés* », entend-on dire. La reprise des activités de la STUP n'est pas du tout certaine.

En effet, lors d'une séance de questions orales avec débat au gouvernement, le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public déclarait devant l'Assemblée nationale que cette société avait eu 92 millions de recettes en novembre 2017, alors que ses dépenses s'élevaient à 203 millions, avec plus de 110 millions de gap. Et en décembre de la même année, ces recettes étaient de 75 millions tandis que les dépenses étaient estimées à 267 millions. Ainsi donc en trois mois d'exercice, la STUP a engagé plus de



L'engouement des usagers pour les bus de la STUP lors de leur mise en circulation (DR)

430 millions de déficit et plus de trois millions de dette envers les fournisseurs de carburant et pièces détachées.

Pour la population, l'Etat a tout le pouvoir de relancer cette société en sollicitant le recours des partenaires économiques divers. « *Même en pleine année scolaire, l'Etat pourrait faire de son mieux pour que la société STUP redémarre tant bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. L'Etat est conscient des calvaires que*

vivaient des élèves, étudiants et travailleurs avant la mise en service de cette société », soutient une certaine opinion. A l'avènement de la STUP, « Les Dépêches de Brazzaville » écrivait le 6 janvier 2015, dans la rubrique « Fait du jour » : « *Une chose est évidemment de doter Brazzaville et Pointe-Noire de bus de transport en commun, une autre chose est d'en assurer la pérennité par un bon management : par le passé, les deux villes avaient*

expérimenté avec des fortunes diverses des sociétés de ce type, la société des transports de Brazzaville (passée ensuite à société des transports urbains de Brazzaville ; STB et STUB), puis société des transports de Pointe-Noire (STPN). La gestion de celles-ci avait été critiquée avec pour résultat la mise de la clé sous le paillason pour les deux entreprises ». Est-ce la même chose qui revient ?

Faustin Akono

« Même en pleine année scolaire, l'Etat pourrait faire de son mieux pour que la société STUP redémarre tant bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. L'Etat est conscient des calvaires que vivaient des élèves, étudiants et travailleurs avant la mise en service de cette société »

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h

SAMEDI 9 h - 13 h



GYMNASTIQUE AÉROBIC

Brazzaville accueille les 14^{es} championnats d'Afrique

La compétition qui mettra aux prises sept pays, notamment l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Cap vert, le Congo, le Sénégal et la Tunisie débutera le 13 septembre au gymnase Henri-Elendé dans sa phase qualificative. Les finales interviendront le lendemain.

Après sa participation réussie aux 11^{es} Jeux africains, la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym) va de nouveau réunir la jeunesse africaine à Brazzaville. Le président de la Fécogym a assuré quant à l'état physique des athlètes congolais. « Je crois que le moral est haut. Les préparatifs vont bon train. La fête sera belle. Les Congolais trouveront sur le terrain ce qu'ils attendent », a indiqué François Bakana.

Médaillé d'or lors des Jeux africains, le Congo se présentera à cette compétition avec dix compétiteurs, dont cinq chez les seniors et cinq autres chez les juniors. Les dirigeants affirment que leurs poulains sont déterminés à rééditer l'exploit. « Nous avons l'assurance de remporter des médailles, rai-

son pour laquelle nous visons la première ou la deuxième place. Le Congo était déjà au podium. Il faut sauvegarder la chose », a promis Albert Mouanga Bakékolo.

Selon le directeur technique de la Fécogym, le Congo a de fortes chances de s'imposer en duo, trio et en solo. La compétition débutera le jeudi dans sa phase qualificative, puis s'achèvera le vendredi par des finales. Le samedi étant retenu pour le départ des délégations. Mais bien avant le début de la compétition, la Fécogym a organisé, du 5 au 9 septembre, un camp d'entraînement qui a réuni les pays de la zone 2.

Le but principal de ce camp, a expliqué Khadidja Zeroc, présidente du comité technique aérobic à l'Union africaine, était



de préparer les athlètes des différents pays, surtout ceux de la zone 2 à la compétition. « Nous avons essayé, à travers ce camp, de faire évoluer les routines pour mieux les préparer aux championnats d'Afrique. C'était une fierté pour moi en tant qu'Africaine. On a dû revoir pas mal de difficul-

Les expertes de la FIG faisant le point du camp d'entraînement avec les stagiaires/Adiac

tés dans la routine, travail de l'artistique, de l'exécution mais je pense qu'ils vont être cette fois-ci mieux préparés à ce championnat d'Afrique. C'était une excellente idée de faire ce camp juste avant les championnats d'Afrique », a commenté l'experte de la Fédération internationale de gymnastique (FIG).

Elle a promis de belles surprises dans ces championnats. « Nous avons vu certaines routines qui étaient très intéressantes. Nous aurons de très belles surprises car nous avons noté une très grande évolution », a conclu Khadidja.

James Golden Eloué

KARATÉ

Le club Yoshitaka veut faire mieux la saison prochaine

Vice-champion de Brazzaville et du Congo, lors de la saison qui vient de s'achever, le karaté club Yoshitaka ambitionne de se hisser à la première place au plan national.



Les athlètes du club Yoshitaka et les dirigeants (Adiac)

Le coup d'envoi de la saison prochaine est prévu pour octobre. Déjà, Me Digne Elvis Okombi Tsalissan, président du club Yoshitaka, motive ses athlètes. « Les résultats que vous avez réalisés cette saison montrent le génie qu'on a dans le club. L'année prochaine, nous devons faire plus de sorte que le karaté club Yoshitaka retrouve ses lettres de noblesse ». Selon lui, son club doit amorcer la mise au vert très tôt. Les

moyens seront mis à disposition pour un internement à ce propos. « Nous devons préparer le prochain championnat autrement pour que les résultats soient satisfaisants », a-t-il indiqué. Digne Elvis Okombi Tsalisan a, par ailleurs, attiré l'attention des karatékas de son club sur l'éthique du budoka et la discipline. « Pas de karatékas brigands, voyous ou encore bébés noirs. Vous devez être une référence dans la société », a martelé le président du club

Yoshitaka.

En outre, le directeur technique du club, Me Fiston Moussa, ceinture noire 5^e dan, a souligné que pour atteindre l'objectif fixé, un programme de préparation technico-tactique sera mis en place. Le passage à la pratique, pour lui, se fera sans trop de difficultés, parce qu'il a gardé la même ossature, même si quelques départs ont été enregistrés.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

Sipho Pedros Sabuka, Bart De cuyper et Zine Hrizou, nouveaux attachés de défense au Congo

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 11 septembre à Brazzaville, la cérémonie officielle d'accréditation des nouveaux attachés d'Afrique du Sud, de Belgique et du Maroc auprès de la République du Congo avec résidence à Kinshasa.

Né le 4 juin 1965 à Bizana (Afrique du Sud), le colonel Sipho Pedros Sabuka est un officier de transmission, formé à l'unité de transmissions de Transkei. Il a, entre autres, suivi les formations en cours de commandement et d'état-major à l'école de l'armée de terre et un programme conjoint de commandement et d'état-major à l'école de guerre de son pays ; un cours d'attaché de défense et de renseignement de défense, etc. Il a aussi assumé les fonctions d'officier de transmissions du 1^{er} bataillon de Transkei ; de gestionnaire de spectres de fréquences et de hauts sites à l'état-major général des forces de défense nationale sud-africaines. Le colonel Sipho Pedros Sabuka a participé à la mission de l'Organisation des Nations unies en RDC.

Pour sa part, le colonel Bart De Cuyper du Royaume de Belgique, né le 2 juin 1965 à Gand (Belgique), est un officier d'infanterie para commando. Il a commencé sa carrière à l'académie Royale militaire de Bruxelles. A l'issue de sa formation à l'école d'infanterie à Arlon, puis au Centre d'entraînement commando à Marches-Les-Dames en Belgique, il a rejoint le 2^e bataillon commando à Flawinne en Belgique, où il a servi comme officier subalterne. Il a, entre autres, au cours de sa carrière, servi en qualité d'officier de renseignements au 2^e bataillon commando ; commandant de compagnie au 1^{er} bataillon para ; officier de renseignement et de liaison ; attaché de défense en RDC, au Tchad et en RCA. Il a participé à plusieurs missions extérieures, notamment au Rwanda, en RDC, en Somalie, au Kosovo, à l'ancienne République de Yougoslavie de Macédoine et en Afghanistan. L'attaché de défense du Royaume du Maroc, le colonel Zine Hrizou, est quant à lui né le 12 octobre 1961 à Meknès. Il a suivi sa formation initiale d'officier à l'académie royale militaire ; son cours d'état-major au collège royal d'études militaires supérieures ; ses stages de sécurité militaire et de renseignements à l'état-major de la zone sud, etc. Il a, entre autres, servi en qualité de commandant d'infanterie motorisée de la zone sud ; chef de section stages à l'inspection d'infanterie ; officier adjoint au commandant du Centre d'instruction de sécurité de défense, à Skhirat ; commandant de bataillon de la surveillance des frontières au nord-est ; chef de division planification à l'inspection d'infanterie.

« En fait, je connais le Congo depuis de longues dates. L'accueil d'aujourd'hui était spécialement chaleureux. En ce qui concerne la coopération militaire entre la Belgique et le Congo, les discussions se font. Cette année, depuis le mois d'août, il y a deux officiers qui sont allés en Belgique pour suivre des études supérieures d'officier », a déclaré Bart De Cuyper, à l'issue de la cérémonie.

Guillaume Ondzé